

Le Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800 Place Victoria Bureau 2.55  
Montréal Québec H4Z 1A2

Décision procédurale  
D 2009-106  
Dossier R 3708-2009  
GREFFE

27 AOUT 2009

1) Lorsque on se prive de tout dans <sup>RÉGIE DE L'ÉNERGIE</sup> ~~le~~ MONTREAL, les seules ressources dont nous avons besoin, c'est de la nourriture, d'avoir chaud en hiver et être confortable en été donc Hydro Québec est une ressource essentielle surtout pour les gens moins fortunés et qui vivent au seuil de la pauvreté, je m'oppose donc à toute hausse tarifaire d'électricité.

2) Et si vous-même Hydro Québec commenciez par baisser vos dépenses - peut-être que certaines gens à faible revenus et qui font tout pour économiser cette ressource n'en seraient que plus rétablis...

3) Je n'ai pas internet donc pas de courriel  
Je n'ai pas de télécopieur (ni de cellulaire)  
C'est un choix de vie que tous doivent respecter, et qui par le fait même de ne pas utiliser d'ordi' économise de l'électricité.

Vivre dans la simplicité rend heureux,  
et une augmentation des tarifs ne devrait pas se faire au même niveau pour tous.  
et même l'augmentation des tarifs être abolie.

Clare Paudon

Nu de client, 100 565 964

Merci de votre attention.

Suite à l'Avis Public parut dans la Presse du 22-8-09.